



Demande de prestations de survivants du Régime de rentes du Québec

Renseignements concernant la demande

Vous pouvez faire votre demande de prestations de survivants en ligne au www.retraitequebec.gouv.qc.ca.
Le délai de poste est ainsi éliminé, et nous vous confirmons immédiatement la réception de votre demande.

À la suite du décès d'une personne qui a suffisamment cotisé au Régime de rentes du Québec, **trois prestations de survivants peuvent être versées** :

- la prestation de décès;
- la rente de conjoint survivant;
- la rente d'orphelin.

Prestation de décès

La prestation de décès consiste en un montant maximal de 2 500 \$. Elle est **imposable** et doit donc être déclarée dans le revenu de la succession dans la plupart des cas.

La prestation de décès est versée à la personne ou à l'organisme de charité qui a payé les frais funéraires ou encore aux héritiers. S'il n'y a pas d'héritiers ou s'ils renoncent à la succession, la prestation peut être versée à d'autres personnes.

Dans les **60 premiers jours** suivant le décès, une **priorité est accordée au payeur de frais funéraires** si la demande et une copie des preuves de paiement nous sont présentées dans ce délai.

Rente de conjoint survivant

La rente de conjoint survivant est versée chaque mois. Elle est **imposable**. Son montant dépend des cotisations versées au Régime de rentes du Québec par la personne décédée. Elle est payable à la personne mariée ou unie civilement avec la personne décédée. Si la personne décédée n'était ni mariée ni unie civilement, la rente est versée à la personne reconnue comme sa conjointe ou son conjoint de fait¹. Elle peut aussi, sous certaines conditions, être versée à la conjointe ou au conjoint séparé légalement.

Même si vous recevez déjà une rente de conjoint survivant du Régime de rentes du Québec ou du Régime de pensions du Canada, vous pouvez faire une autre demande à la suite

du décès de votre dernière conjointe ou dernier conjoint. Cependant, vous ne pouvez pas recevoir plus d'une rente de conjoint survivant. Nous mettrons en paiement la nouvelle rente seulement si son montant est plus élevé que celui de la rente déjà versée.

Rente d'orphelin

La rente d'orphelin est versée chaque mois. Elle est **imposable** et doit donc être déclarée dans le revenu de l'enfant. La rente d'orphelin est payable à la personne qui subvient aux besoins des enfants de la personne décédée qui étaient **âgés de moins de 18 ans à la date du décès**.

Sont admissibles à cette rente :

- les enfants biologiques ou adoptifs de la personne décédée;
ou
- les enfants qui résidaient depuis au moins un an avec la personne décédée, si elle leur tenait lieu de père ou de mère.

Les enfants ne sont pas considérés comme ceux de la personne décédée lorsqu'ils étaient placés chez elle en famille d'accueil et que cette personne recevait des sommes à cette fin.

Le paiement de la rente d'orphelin **prend fin aux 18 ans de l'enfant**.

Renseignements complémentaires

Veillez noter que la rente de conjoint survivant et la rente d'orphelin sont :

- payables à partir du mois suivant le décès et peuvent être versées rétroactivement. Le paiement rétroactif est limité à 12 mois à compter de la date de réception de la demande, sauf dans des circonstances exceptionnelles;
- indexées au coût de la vie, en janvier de chaque année.

1. Une personne conjointe de fait peut être reconnue conjointe survivante si elle a vécu maritalement avec la personne décédée durant les 3 années précédant le décès. Si un enfant est né ou doit naître de leur union, si le couple a adopté un enfant ou si l'un des conjoints a adopté l'enfant de l'autre, une seule année de vie maritale suffit.

IMPORTANT – Marche à suivre pour demander les prestations de survivants

Le formulaire couvre les trois types de demande de prestations de survivants et comprend quatre parties détachables :

PARTIE 1: Renseignements sur la personne décédée
(Cette partie doit toujours être remplie et retournée avec la ou les demandes.)

PARTIE 2: Demande de prestation de décès

PARTIE 3: Demande de rente de conjoint survivant

PARTIE 4: Demande de rente d'orphelin

1. Répondez à toutes les questions de la **PARTIE 1** (obligatoire).
2. Remplissez les **PARTIES 2, 3 ou 4** pour la ou les prestations que vous voulez demander.
3. Transmettez en ligne la **PARTIE 1** et les **PARTIES 2, 3 ou 4** remplies ainsi que les documents requis, s'il y a lieu.

Travail à l'extérieur du Canada

Si les cotisations versées par la personne décédée au Régime de rentes du Québec ou au Régime de pensions du Canada ne sont pas suffisantes, sa participation à un régime de sécurité sociale dans un autre pays avec lequel le Québec a conclu une entente pourrait vous rendre admissible aux prestations de survivants.

De plus, la conjointe, le conjoint ou les enfants de la personne décédée peuvent avoir droit à des prestations de ce pays. Vous pouvez obtenir plus de renseignements au www.retraitequebec.gouv.qc.ca.

IMPORTANT :

Si le décès a eu lieu **au Québec**, il n'est pas nécessaire de nous fournir la preuve de décès. Cependant, nous pouvons exiger une preuve de naissance, de mariage ou de décès au besoin.

Accès aux documents des organismes publics et protection des renseignements personnels

Les renseignements personnels recueillis dans ce formulaire sont nécessaires à l'étude de cette demande. Le fait de ne pas les fournir dans les sections obligatoires peut en allonger le délai de traitement ou en entraîner le rejet. Seul notre personnel autorisé a accès à ces renseignements lorsqu'ils sont nécessaires à l'exercice de ses fonctions : leur communication à des tiers ne peut se faire que dans les cas prévus par la loi. Ces renseignements peuvent aussi servir aux fins de recherche, d'évaluation, d'enquête ou de sondage. La Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels permet à la personne concernée par ces renseignements de les consulter et de les faire rectifier.

Délai de réponse

Dans notre *Déclaration de services aux citoyens*, nous nous engageons à répondre à une demande de rente de conjoint survivant dans un délai de 70 jours si l'information reçue initialement suffit pour prendre une décision.

Pour obtenir plus de renseignements

Par Internet

Mon dossier

Accédez à votre dossier
en tout temps

www.retraitequebec.gouv.qc.ca

Par téléphone

Région de Québec : **418 643-5185**

Région de Montréal : **514 873-2433**

Sans frais : **1 800 463-5185**



ATTENTION :

Vous devez sans faute inscrire le numéro d'assurance sociale de la personne décédée aux endroits indiqués pour éviter de retarder le traitement de votre demande.



Transmettez-nous en ligne ce formulaire et les documents requis au :

www.retraitequebec.gouv.qc.ca.

Votre demande sera ainsi traitée plus rapidement, puisque le délai postal sera éliminé.

Si vous ne pouvez pas utiliser le service en ligne, veuillez nous retourner ce formulaire et les documents requis à l'adresse suivante :
Retraite Québec, case postale 5200, Québec (Québec) G1K 7S9

Demande de prestations de survivants du Régime de rentes du Québec
PARTIE 1 : Renseignements sur la personne décédée

Répondez à **toutes les questions de cette partie et transmettez-la** avec les PARTIES 2, 3 ou 4 que vous aurez remplies.

Inscrivez le numéro d'assurance sociale
de la personne décédée

Veillez écrire en lettres détachées.

1.1 Renseignements sur l'identité de la personne décédée

Sexe <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> M	Nom de famille de la personne décédée	Prénom	
	Nom de famille à la naissance, si différent	Prénom à la naissance, si différent	
Date de naissance année mois jour		Lieu de naissance (ville, province, pays)	
Date de décès année mois jour		Lieu de décès (ville, province, pays)	
Nom de famille de sa mère à la naissance		Prénom de sa mère	
Nom de famille de son père		Prénom de son père	
Adresse de son domicile permanent au moment du décès (numéro, rue, appartement)			
Ville	Province	Pays	Code postal
Si la personne décédée résidait à l'extérieur du Canada, indiquez la dernière province du Canada où elle a habité.			

1.2 État matrimonial

Indiquez l'état matrimonial de la personne **au moment du décès**. (Ne cochez qu'une seule case.)

Si la personne décédée **était conjointe de fait au moment de son décès** et qu'elle n'a **jamais** été mariée ou unie civilement avec une autre personne, indiquez l'état matrimonial « **Célibataire** ».

<input type="checkbox"/> Célibataire			
<input type="checkbox"/> Veuf			
<input type="checkbox"/> Marié ou uni civilement	Date du mariage ou de l'union civile	année	mois jour
<input type="checkbox"/> Divorcé ou union civile dissoute	Date du divorce ou de la dissolution		
<input type="checkbox"/> Séparé légalement	Date de la séparation		

1.3 Participation à un régime de sécurité sociale à l'extérieur du Canada

La personne décédée a-t-elle participé à un régime de sécurité sociale à l'étranger? Oui Non

Si oui, indiquez le ou les pays : _____

Inscrivez le ou les numéros de sécurité sociale à l'étranger : _____

--	--	--

1.4 Renseignements sur les enfants

- a) Au cours de sa vie, la personne décédée a-t-elle eu des enfants? (peu importe leur âge actuel) Oui Non
- b) Au cours de sa vie, la personne décédée a-t-elle adopté ou pris en charge des enfants? (peu importe leur âge actuel) Oui Non

Si vous avez répondu «**Non**» aux deux questions précédentes, poursuivez à : • PARTIE 2 pour demander la prestation de décès
• PARTIE 3 pour la rente de conjoint survivant
• PARTIE 4 pour la rente d'orphelin

Si vous avez répondu «**Oui**» à l'une des deux questions précédentes, lisez la note qui suit et poursuivez à la question c).

Le fait que la personne décédée a reçu des prestations familiales du Québec ou du Canada pour un enfant peut aider une personne à **devenir admissible à une rente ou à faire augmenter son montant**. Il est donc **important de fournir, à votre connaissance, les renseignements demandés sur les enfants de la personne décédée**.

- c) À votre connaissance, la personne décédée a-t-elle reçu à son nom des prestations familiales? (Ces prestations sont habituellement versées à la mère.) Oui Non Je ne sais pas

Si vous avez répondu «**Non**», poursuivez à : • PARTIE 2 pour demander la prestation de décès
• PARTIE 3 pour la rente de conjoint survivant
• PARTIE 4 pour la rente d'orphelin

Si vous avez répondu «**Oui**» ou «**Je ne sais pas**», remplissez ce qui suit.

Renseignements sur les enfants			
1^{er} enfant			
Nom de famille à la naissance		Prénom	
Lieu de naissance (province, pays)		Date d'adoption ou de prise en charge (s'il y a lieu)	Date de décès (si l'enfant est décédé(e) avant l'âge de 7 ans)
Si l'enfant est né(e) à l'extérieur du Canada	Date d'arrivée au Canada	Province de résidence lors de l'arrivée au Canada	
2^e enfant			
Nom de famille à la naissance		Prénom	
Lieu de naissance (province, pays)		Date d'adoption ou de prise en charge (s'il y a lieu)	Date de décès (si l'enfant est décédé(e) avant l'âge de 7 ans)
Si l'enfant est né(e) à l'extérieur du Canada	Date d'arrivée au Canada	Province de résidence lors de l'arrivée au Canada	
3^e enfant			
Nom de famille à la naissance		Prénom	
Lieu de naissance (province, pays)		Date d'adoption ou de prise en charge (s'il y a lieu)	Date de décès (si l'enfant est décédé(e) avant l'âge de 7 ans)
Si l'enfant est né(e) à l'extérieur du Canada	Date d'arrivée au Canada	Province de résidence lors de l'arrivée au Canada	

S'il y a plus de trois enfants, inscrivez les renseignements additionnels sur une autre feuille.

- d) De la naissance de chaque enfant jusqu'à son 7^e anniversaire, y a-t-il eu des périodes où la personne décédée ne recevait pas de prestations familiales à son nom? Oui Non
- e) Depuis sa naissance ou son arrivée au Canada jusqu'à son 7^e anniversaire, chaque enfant a-t-il toujours résidé au Canada avec la personne décédée? Oui Non

Assurez-vous d'avoir répondu à toutes les questions de la PARTIE 1 avant de poursuivre votre demande.

Inscrivez le numéro d'assurance sociale de la personne décédée

2.1 Demande de prestation de décès

Cette prestation est payable :

- à la personne ou à l'organisme de charité qui a payé les frais funéraires. Une **priorité** lui est accordée si la demande nous est présentée avec une copie des preuves de paiement **dans les 60 jours** suivant le décès.

Si vous cochez le choix a) ou e) à la question suivante, le chèque sera fait à **votre nom** (ou au nom de l'organisme de charité) au montant des frais funéraires payés (maximum de 2 500 \$).

OU

- aux héritiers ou, à défaut, à d'autres personnes.

Si vous cochez le choix b), c) ou d) à la question suivante, le chèque sera fait **au nom de «Héritiers de»** au plus tôt 60 jours après le décès.

À quel titre demandez-vous la prestation de décès? **(Ne cochez qu'un seul choix.)**

a) Personne qui a payé les frais funéraires

Veillez joindre une **copie des preuves de paiement (REÇUS ou FACTURES PAYÉES) faites à votre nom.**

Si les frais funéraires payés et admissibles sont inférieurs à la prestation de décès (maximum de 2 500 \$), la différence peut être versée aux **héritiers** ou, à défaut, à d'autres personnes. Fournissez les renseignements suivants :

Êtes-vous une héritière ou un héritier? Oui Non

Avez-vous légalement renoncé à la succession (par acte notarié ou déclaration judiciaire)? Oui Non

Quel est votre lien avec la personne décédée? _____

b) Héritière ou héritier

Fournissez les renseignements suivants :

Avez-vous légalement renoncé à la succession (par acte notarié ou déclaration judiciaire)? Oui Non

Quel est votre lien avec la personne décédée? _____

c) Liquidatrice ou liquidateur de la succession

(Exécutrice ou exécuteur testamentaire nommé dans le testament ou, à défaut de testament, personne nommée par les héritiers.)

d) Professionnelle ou professionnel mandaté pour régler la succession

e) Organisme de charité qui a payé les frais funéraires

Veillez joindre une **copie des preuves de paiement (REÇUS ou FACTURES PAYÉES) faites au nom de l'organisme.**

Remplissez les sections **2.2** et **2.4**, si vous avez coché la case **a), b) ou c)**.
Remplissez les sections **2.3** et **2.4**, si vous avez coché la case **d) ou e)**.

--	--	--

2.2 Renseignements sur l'identité de la personne qui fait la demande

Si vous faites une demande de rente de conjoint survivant (PARTIE 3), vous n'avez pas à remplir cette section.

Sexe <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> M	Nom de famille		Prénom	
	Numéro d'assurance sociale	Date de naissance année mois jour		Langue de correspondance <input type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Anglais
Votre lieu de naissance (ville, province, pays)				
Nom de famille de votre mère à sa naissance			Prénom de votre mère	
Nom de famille de votre père			Prénom de votre père	
Votre adresse (numéro, rue, appartement)				
Ville		Province		Pays
Téléphone Au domicile		Autre		Poste

2.3 Renseignements sur l'identité de la professionnelle ou du professionnel mandaté ou de la personne qui représente l'organisme de charité

Remplissez cette section seulement si vous faites la demande à titre de professionnelle ou de professionnel mandaté ou de personne qui représente l'organisme de charité.

Sexe <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> M	Nom de famille		Prénom	
	Profession (s'il y a lieu)			
Nom de l'organisme (s'il y a lieu)			Numéro d'enregistrement de l'organisme (s'il y a lieu)	
Adresse de la professionnelle ou du professionnel mandaté ou de l'organisme (numéro, rue, bureau)				
Ville		Province		Pays
Téléphone		Poste		Langue de correspondance <input type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Anglais

2.4 Déclaration

En transmettant le présent formulaire, je déclare que les renseignements fournis sont complets et exacts.

Important: Si le décès a eu lieu au Québec, vous n'avez pas à joindre la preuve de décès.

Pour demander une rente de conjoint survivant, remplissez la PARTIE 3.

Pour demander une rente d'orphelin, remplissez la PARTIE 4.

**Transmettez-nous en ligne ce formulaire et les documents requis au www.retraitequebec.gouv.qc.ca.
Votre demande sera ainsi traitée plus rapidement, puisque le délai postal sera éliminé.**

Si vous ne pouvez pas utiliser le service en ligne, veuillez nous retourner ce formulaire et les documents requis à l'adresse suivante:
Retraite Québec, case postale 5200, Québec (Québec) G1K 7S9

--	--	--

3.3 Autres renseignements

- a) Avez-vous eu ou attendez-vous un enfant de la personne décédée? Oui Non
- b) L'un de vous a-t-il adopté un enfant de l'autre ou avez-vous adopté un enfant ensemble? Oui Non
- c) Êtes-vous invalide ou vous considérez-vous comme invalide? Oui Non
- d) **À la date du décès** de votre conjointe ou conjoint:
- aviez-vous un enfant invalide à votre charge? Oui Non
- aviez-vous un enfant de moins de 18 ans à votre charge? Oui Non
- e) **Depuis le décès** de votre conjointe ou conjoint:
- avez-vous pris un enfant invalide à votre charge? Oui Non
- avez-vous pris un enfant de moins de 18 ans à votre charge? Oui Non
- f) **Sans tenir compte de la pension de la Sécurité de la vieillesse**, recevez-vous une rente du Régime de pensions du Canada (pension de retraite, prestations de survivants ou d'invalidité)? Oui Non
- Si oui**, indiquez sous quel numéro d'assurance sociale: _____

3.4 Inscription au dépôt direct

Veillez fournir vos coordonnées bancaires pour adhérer au dépôt direct. Vous recevrez le versement de votre rente directement dans votre compte d'un établissement financier canadien.

Le compte indiqué doit être à votre nom, ou au nom du bénéficiaire si vous faites la demande à sa place.

Si vous recevez déjà une rente du Régime de rentes du Québec par dépôt direct, vos prestations seront versées dans le même compte bancaire. Dans ce cas, vous n'avez pas à remplir cette section.

Nom de l'établissement financier	Numéro de la succursale (transit)	Numéro de l'établissement	Numéro de compte (folio)
Adresse de l'établissement financier			

3.5 Déclaration de la conjointe ou du conjoint de la personne décédée

En transmettant le présent formulaire, je déclare que les renseignements fournis sont complets et exacts.

Si cette section n'est pas remplie par la conjointe ou le conjoint de la personne décédée, veuillez indiquer à quel titre vous l'avez remplie et fournir les renseignements demandés ci-après.

À quel titre avez-vous rempli la section (tutrice ou tuteur, mandataire, etc.)?

Sexe <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> M	Nom de famille	Prénom
	Adresse	Code postal
Téléphone	ind. rég.	Autre ind. rég.
Au domicile		Poste

Si vous êtes un particulier, indiquez également les renseignements suivants.

Votre numéro d'assurance sociale	Votre date de naissance année mois jour	Nom de famille de votre mère à sa naissance (sans son prénom)
----------------------------------	--	---

Assurez-vous d'avoir répondu à toutes les questions de la PARTIE 1 avant de poursuivre votre demande.

Inscrivez le numéro d'assurance sociale de la personne décédée

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

4.1 Renseignements sur les enfants de moins de 18 ans

Pour connaître les conditions d'admissibilité, référez-vous aux *Renseignements concernant la demande* qui sont joints au formulaire.

a) Remplissez ce qui suit pour chaque enfant qui avait **moins de 18 ans à la date du décès** et pour lequel vous demandez la rente d'orphelin. Il est obligatoire d'**inscrire le numéro d'assurance sociale des enfants**, s'ils en ont un.

1 ^{er} enfant			
Sexe <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> M	Nom de famille à la naissance		Prénom
	Date de naissance année mois jour		Lieu de naissance (ville, province, pays)
Nom de famille et prénom de sa mère à la naissance		Nom de famille et prénom de son père	
Adresse actuelle de l'enfant			
Cet enfant est-il l'enfant biologique ou adoptif de la personne décédée? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non			
Si oui, pour un enfant adoptif, inscrivez la date d'adoption: _____			
Si non, si l'enfant résidait avec la personne décédée au moment du décès, indiquez depuis quelle date: _____			
S'il ne résidait pas avec elle, précisez la raison: _____			
Recevez-vous une aide financière pour cet enfant à titre de famille d'accueil, de tutrice ou de tuteur? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non			
2 ^e enfant			
Sexe <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> M	Nom de famille à la naissance		Prénom
	Date de naissance année mois jour		Lieu de naissance (ville, province, pays)
Nom de famille et prénom de sa mère à la naissance		Nom de famille et prénom de son père	
Adresse actuelle de l'enfant			
Cet enfant est-il l'enfant biologique ou adoptif de la personne décédée? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non			
Si oui, pour un enfant adoptif, inscrivez la date d'adoption: _____			
Si non, si l'enfant résidait avec la personne décédée au moment du décès, indiquez depuis quelle date: _____			
S'il ne résidait pas avec elle, précisez la raison: _____			
Recevez-vous une aide financière pour cet enfant à titre de famille d'accueil, de tutrice ou de tuteur? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non			
S'il y a plus de deux enfants, inscrivez les renseignements additionnels à la section 4.3.			

b) Parmi les enfants que vous avez nommés, y en a-t-il qui reçoivent déjà une rente d'orphelin ou une rente d'enfant de personne invalide du Régime de rentes du Québec ou du Régime de pensions du Canada? Oui Non

Si oui, indiquez le numéro d'assurance sociale de la personne décédée ou invalide: _____

--	--	--

4.2 Renseignements sur l'identité de la personne qui subvient aux besoins des enfants

Si vous êtes la conjointe ou le conjoint de la personne décédée et que vous faites aussi une demande de rente de conjoint survivant (PARTIE 3), vous n'avez pas à remplir cette section. Passez à la **section 4.3**.

Donnez les renseignements sur l'identité de la personne qui a la charge des enfants.

Sexe <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> M	Nom de famille	Prénom	
	Nom de famille à la naissance, si différent	Prénom à la naissance, si différent	
Numéro d'assurance sociale	Date de naissance année mois jour	Langue de correspondance <input type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Anglais	
Nom de famille de sa mère à la naissance		Prénom de sa mère	
Adresse (numéro, rue, appartement)			
Ville	Province	Pays	Code postal
Téléphone ind. rég.	Autre ind. rég.		Poste
Au domicile			

4.3 Autres renseignements sur les enfants

Utilisez cet espace au besoin. Avant chaque renseignement fourni, indiquez le numéro de la question à laquelle il fait référence.

4.4 Déclaration

Cette section doit être remplie par la personne à qui la rente d'orphelin sera versée ou par une personne autorisée à agir en son nom : agente ou agent de fiducie; membre d'un ordre professionnel (avocate, avocat, notaire ou comptable); liquidatrice ou liquidateur de succession; personne qui a un mandat ou une procuration.

En transmettant le présent formulaire, je déclare que les renseignements fournis sont complets et exacts.

Si cette section n'est pas remplie par la conjointe ou le conjoint de la personne décédée, veuillez indiquer à quel titre vous l'avez remplie et fournir les renseignements demandés ci-après.

À quel titre avez-vous rempli cette section (tutrice ou tuteur, mandataire, etc.)?

Sexe <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> M	Nom de famille	Prénom	
	Adresse	Code postal	
Téléphone ind. rég.	Autre ind. rég.		Poste
Au domicile			

Si vous êtes un particulier, indiquez également les renseignements suivants.

Votre numéro d'assurance sociale	Votre date de naissance année mois jour	Nom de famille de votre mère à sa naissance (sans son prénom)